

653. Il y a aussi les cours de comtés dont la juridiction est limitée, dans presque toutes les provinces. Les magistrats de police et les juges de paix sont nommés par les gouvernements provinciaux.

Cours de comtés.

Magistrats.

654. Il y a cinq pénitenciers dans la Puissance, situés à Kingston, Ontario; Saint-Vincent de Paul, Montréal, Québec; Dorchester, N.-B.; Stoney Mountain, Manitoba et à New-Westminster, C.-A. Le nombre total des prisonniers renfermés dans les pénitenciers ci-dessus était de 1,094 au 30 juin 1888, comparé avec 1,159 à la même date en 1887. Ces chiffres accusent une diminution de 65, mais ne représentent pas, cependant, une diminution correspondante de crimes, le nombre admis en 1888 ayant été de 359* ou 8 de plus qu'en 1887 alors qu'il y en avait 351, et la diminution de 65 était due au nombre de condamnés qui après avoir fait leur temps ou pour d'autres raisons furent mis en liberté. Il y a eu, cependant, en égard à la population une diminution satisfaisante dans le nombre de condamnés au pénitencier ces années dernières. A Kingston, le nombre moyen de prisonnier était de 698, en 1878, en 1888, il était de 553. Il y a eu une diminution considérable en proportion de la population en 1885, la proportion était de 1 par 4,226 personnes, en 1887 de 1 par 4,206 et en 1888 de 1 par 4,639. Sur le nombre entier des prisonniers, 1,068 était des hommes et 26 des femmes, la proportion étant à peu près la même que l'année précédente.

Pénitenciers et prisonniers.

655. L'état suivant donne le nombre de prisonniers dans chaque pénitencier :—

Nombre de prisonniers

Kingston	526	553
Saint-Vincent-de-Paul	276	265
Dorchester	157	154
Manitoba	67	0
Colombie-Britannique	68	73

* Le rapport indique 360, mais un était une reprise et non une admission.